

Votants : 69

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 03 novembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 novembre 2025

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 4ÈME GÉNÉRATION 2025-2031 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SCIECQ POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA SÉCURISATION DE LA LIAISON DOUCE DE LA ROUTE DE SAINT-RÉMY

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Romain DUPEYROU, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Alain LECOINTE pouvoir à Jacques BILLY, Elisabeth MAILLARD pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Michel PAILLEY pouvoir à Dominique SIX, Nicolas ROBIN pouvoir à Aurore NADAL, Mélina TACHE pouvoir à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Annick BAMBERGER, François BONNET, Thierry DEVAUTOUR, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Guillaume JUIN, Elmano MARTINS, Marcel MOINARD, Agnès RONDEAU.

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 4^{ÈME} GÉNÉRATION 2025-2031 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SCIECQ POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA SÉCURISATION DE LA LIAISON DOUCE DE LA ROUTE DE SAINT-RÉMY

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L. 5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 23 juin 2025 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire de 4^{ème} génération 2025-2031 ;

Vu la délibération du 25 septembre 2025 de la commune de Sciecq sollicitant le PACT de 4^{ème} génération pour l'aménagement et la sécurisation de la liaison douce de la route de Saint-Rémy ;

La commune de Sciecq a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 5 234,00 € au titre du PACT de 4^{ème} génération 2025-2031 pour l'aménagement et la sécurisation de la liaison douce de la route de Saint-Rémy.

Le coût total prévisionnel de cette opération est de 10 468,00 € HT.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Saint-Rémy, la commune de Sciecq a créé une liaison piétonne d'environ 1,5 kilomètres, afin d'offrir une voie sécurisée pour les habitants riverains de la route de Saint-Rémy et un accès protégé à l'espace multimodal de la route de Niort (abribus et aire de covoiturage).

Elle souhaite désormais aménager cette liaison piétonne et créer ainsi une zone protégée pour assurer la protection et la sécurité des piétons usagers, tout particulièrement celle des scolaires qui prennent le bus le matin et le soir et des habitants de lotissements voisins se rendant à l'arrêt de bus et à l'aire de covoiturage situés sur la route de Niort. Cette exigence de mise en sécurité des piétons s'avère aujourd'hui indispensable pour les cyclistes et les véhicules à moteur, la route de Saint-Rémy ne disposant pas de trottoirs.

Cette opération poursuit les objectifs suivants :

- assurer la sécurité des piétons et ainsi réduire fortement le risque d'accident ;
- assurer la pérennité dans le temps du revêtement de la liaison piétonne ;
- assurer le volet esthétique du projet et son intégration dans le paysage.

Ce projet répond à l'axe 2 du PACT de 4^{ème} génération portant sur la transition écologique et énergétique.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 5 234,00 € au titre du PACT de 4^{ème} génération 2025-2031 à la commune de Sciecq ;
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 4^{ème} génération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président